Vous souhaitez obtenir les informations sur une parcelle cadastrale et les principales réglementations d'urbanisme s'y rapportant ?

Les informations sont délivrées à titre purement informatif.

Recherche cartographique

- Utilisez le zoom, la géolocalisation ou la recherche par adresses pour vous situer sur la carte.
- Filtrez la recherche en utilisant les tracés de forme à votre disposition.
- Changez de fond de carte en fonction de vos besoins.
- Les parcelles apparaissent progressivement en zoomant sur la carte
- Cliquez sur la parcelle souhaitée pour afficher la vignette, ou recherchez la parcelle dans la liste de résultats en-dessous de la carte.
- Cliquez sur la loupe pour consulter la fiche "Informations d'urbanisme, sur l'imprimante pour l'imprimer ou sur le logo pdf pour créer un document pdf

Recherche classique

- Sélectionnez la commune.
- Dans la zone de recherche (10) saisissez soit l'adresse du terrain (numéro et rue), la rue, la référence cadastrale de la parcelle (2 lettres "AB" suivies sans espace de 4 chiffres "0354", soit "AB0354"), la référence de section cadastrale (2 lettres "AB"), le numéro de la parcelle (4 chiffres "0354")
- Réinitialiser la recherche précédente en cliquant sur la croix avant d'effectuer une nouvelle recherche
- Cliquez sur la parcelle souhaitée pour afficher la vignette, ou recherchez la parcelle dans la liste de résultats en-dessous de la carte.
- Cliquez sur la loupe pour consulter la fiche "Informations d'urbanisme, sur l'imprimante pour l'imprimer ou sur le logo pdf pour créer un document pdf